



## LE MINISTRE SABORDE LE MOUVEMENT INTRA !

### **Ce qu'annonce le Rectorat pour mettre en place les instructions du ministre :**

Le dispositif annoncé va tout simplement détruire les possibilités de mutations intra académiques.

En effet, à cette rentrée 2010, les professeurs stagiaires seront affectés à temps complet, et non plus sur des supports budgétaires spécifiques de 6-8 h. Ces supports sont supprimés et les stagiaires qui seront à temps complet devront donc être affectés sur des postes fixes qui seront retirés du mouvement intra.

### **Les conséquences que cela aura sur les mutations intra :**

L'année dernière, en comptant même les disciplines pour lesquelles il n'y a pas de stagiaire, il y avait en tout 550 postes vacants pour le mouvement intra (les postes vacants sont constitués par : les départs à la retraite, les créations de postes, les départs suite au mouvement inter). Par le jeu des chaises musicales (les « chaînes ») cela avait engendré 1200 demandes de mutations satisfaites.

Cette année, le rectorat va donc retirer 371 postes (ce qui correspond au nombre de stagiaires) des 550 postes vacants. Il restera donc environ 150 postes vacants, ce qui fera tout au plus 300 demandes de mutations satisfaites, soit quatre fois moins que l'an dernier !

#### Les conséquences concrètes seront les suivantes :

- dans la plupart des disciplines, il n'y aura aucune mutation
- si vous êtes TZR actuellement, il sera quasiment impossible d'obtenir un poste fixe
- si vous êtes stagiaires IUFM actuellement, il sera extrêmement probable que vous deveniez TZR l'an prochain
- si vous êtes en mesure de carte scolaire, vous serez soit réaffecté sur une zone de remplacement, sur un poste lointain, et/ou difficile, et/ou avec complément de service (en effet les postes réservés pour les nouveaux stagiaires seront prioritairement en établissement non difficile, proches des centres universitaires et avec service complet)

### **Les conséquences dans nos établissements :**

Des stagiaires vont arriver sans formation et devront prendre un temps complet. Cela risque d'entraîner nombre de situations d'échec. De plus, ces stagiaires partiront deux fois 6 semaines au cours de l'année pour avoir une « formation ». Ils devraient être remplacés sur ces périodes. Ce qui signifie que les classes qui auront ces stagiaires auront en fait trois professeurs sur l'année ! Il s'agit là des pires conditions possibles pour les stagiaires qui rentrent dans le métier comme pour les élèves !

### **Le plan d'action du SNES :**

Il est urgent que le ministre abandonne ses projets de réforme sur la formation des maîtres. Le SNES propose donc le plan d'action suivant, dans le cadre de l'intersyndicale SNES-SNEP-SNUEP/FSU, SUD Education, SNALC-CSEN, CGT Education, FO qui appelle à chacune de ces actions :

- **mercredi 10 mars : rassemblements devant les IA** de chaque département (14h30 dans le Rhône et l'Ain, 17 h dans la Loire)
- **vendredi 12 mars : grève de tout le second degré. MANIFESTATION ACADEMIQUE : A LYON DEPART PLACE DES TERREAUX A 10H**  
Remarque : faire grève le vendredi entraîne bien entendu le retrait d'un seul trentième du salaire, et pas le retrait des deux jours du week-end.
- **mercredi 17 mars : manifestation académique à 14h30 devant le rectorat**

**Exigeons l'abandon des réformes Chatel (sur la formation des maîtres, le lycée, la gouvernances des établissements) et l'arrêt des suppressions de postes !**